

## **Postulat concernant l'installation de ruchers urbains à Nyon**

*Le monde peut survivre sans abeilles, mais au prix de la disparition de plusieurs de nos aliments favoris*

Depuis plus de 5 ans maintenant, des colonies entières d'abeilles domestiques succombent à un mal sur les origines duquel on se perd en conjectures. Le phénomène, connu sous le nom de *Syndrome d'effondrement des colonies* (CCD ou Colony Collaps Disorder) touche autant les Etats-Unis que l'Europe et durant l'hiver 2009/10 de nombreuses colonies ont péri de part et d'autre de l'Atlantique. Si l'on n'arrive pas à mettre un terme à l'hécatombe, il faut s'attendre à terme à des problèmes d'approvisionnement du monde en fleurs et en fruits (pommes, poires, amandes, etc.). En effet, l'appétit de l'humanité pour les fruits est en augmentation et, même si le nombre de colonies demeurerait inchangé, il serait insuffisant pour assurer la pollinisation des plantes. Ce d'autant plus que les autres pollinisateurs, les abeilles sauvages, insectes, bourdons, guêpes et papillons sont également en danger.

Le problème principal réside dans le fait que sur le plan mondial les surfaces agricoles sont en augmentation, ce qui va de pair avec la destruction des sites naturels de nidification des abeilles et insectes. Nous connaissons bien ce phénomène chez nous, résultat de la disparition des haies sauvages et de la biodiversité en général.

En Suisse, et dans les pays voisins, les abeilles domestiques produisent avant tout du miel. Leur activité pollinisatrice est un apport secondaire, les principaux acteurs étant les abeilles sauvages. On ne s'explique pas clairement leur mortalité qui serait due à plusieurs causes : le varroa, les pesticides, les monocultures, l'absence de biodiversité, des soins inappropriés prodigués par les apiculteurs. Quoi qu'il en soit, si l'on ne réagit pas, la disparition des abeilles signifierait moins de miel, moins de fruits et moins de fleurs et le prix de ces produits deviendrait prohibitif.

Certains apiculteurs ont réagi en installant leurs ruches en ville. Les résultats sont réjouissants. Des villes comme New York, Paris et Neuchâtel ont encouragé l'installation de ruchers sur les toits de certains immeubles, dans les jardins et dans les parcs publics. Les colonies urbaines y prospèrent et produisent du miel de qualité. Ce résultat est dû au fait que dans les villes on utilise aujourd'hui moins de pesticides et que la biodiversité y est davantage présente.

Plus près de nous, la ville d'Yverdon-Les-Bains a invité un apiculteur à installer ses ruches sur le toit du Théâtre. Elles s'y trouvent depuis septembre dernier et l'apiculteur concerné est satisfait de leur évolution. C'est également en septembre dernier qu'un postulat allant dans le même sens a été déposé à

Renens. Renseignements pris, la Municipalité devrait y répondre favorablement ce printemps. A Nyon, l'année de la biodiversité a débouché sur l'intention d'installer des ruches à proximité du Musée du Léman, mais il semble que le projet n'ait guère progressé.

Les soussignés demandent à la Municipalité de soumettre au Conseil un rapport de faisabilité sur l'installation de ruchers en ville. Leur gestion pourrait être confiée à des apiculteurs expérimentés et devrait aller de pair avec le renoncement aux pesticides et herbicides toxiques en ville.

Les soussignés suggèrent de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité, mais ils ne sont pas opposés à un renvoi en commission, si tel devait être le souhait de ce Conseil.

Christian Puhr

Bernadette Nelissen

Nyon, le 9 février 2011/CP